

## **Les morts de Ser. Sulpicius Rufus et de C. Trebonius dans les *Philippiques* de Cicéron**

François Prost  
Université Paris-Sorbonne

### ABSTRACT

In the 9<sup>th</sup> and 11<sup>th</sup> *Philippic* Cicero strives to give a heroic character to the death of Ser. Sulpicius Rufus (who died as an envoy sent by the Senate to Antony at Mutina) and that of C. Trebonius (murdered by Dolabella in Syria). The heroization of Sulpicius Rufus' death relies first on a conception of cause similar to the one attributed to Chrysippus in the *De fato*: Antony is the primary cause of the heroic death of Sulpicius Rufus and in that sense killed him. It also relies on a parallel with the qualities of Octavianus, the new Republican hero. In the case of Trebonius, Dolabella had meant his death as an infamous punishment for betraying Caesar. Cicero turns it into an example of moral heroism, whereas Dolabella embodies monstrosity, and thus foreshadows the fate that the Romans would face in case Antony wins the war. The heroization of both deaths is part of Cicero's strategy that demanded that the Senate declare Antony '*hostis*'.

Au début et à la fin de février 43, dans la 9<sup>ème</sup> et dans la 11<sup>ème</sup> *Philippique*, Cicéron évoque deux morts directement liées à l'actualité de son combat contre Antoine<sup>1</sup>. Dans la 9<sup>ème</sup>, il prend part au débat sur les honneurs à décer-

1. Sur l'ensemble des *Philippiques*, voir le recueil de STEVENSON; WILSON (edd.) 2008; texte et commentaire continu des *Phil.* 1 à 9: RAMSEY 2003 et MANUWALD 2007; texte et traduction anglaise de l'ensemble dans la nouvelle édition Loeb (revue par G. Manuwald et J. Ramsey) de SHACKLETON BAILEY 2009. Selon MANUWALD 2007, 1037, *Phil.* 9 appartient au groupe des *Phil.* 5 à 9 consacrées à la première ambassade envoyée auprès d'Antoine, et se constitue en éloge funèbre de Ser. Sulpicius Rufus; à ce premier groupe fait suite et répond le groupe des *Phil.* 10 à 14, qui s'achève en *Phil.* 14 avec l'éloge des combattants

ner à Seruius Sulpicius Rufus<sup>2</sup>. Ce dernier avait succombé à la maladie, alors qu'il se rendait auprès d'Antoine assiégeant Decimus Brutus à Mutina. Sulpicius faisait alors partie d'une commission sénatoriale qui n'obtint finalement rien de ce qu'exigeait le Sénat. Dans la 11<sup>ème</sup> *Philippique*, Cicéron évoque la mort de Caius Trebonius, gouverneur d'Asie, qui avait été capturé, torturé et exécuté par Dolabella en route pour la province de Syrie, dont l'attribution lui avait pourtant été retirée par le Sénat<sup>3</sup>. Dolabella venait d'être déclaré ennemi public (*hostis*), ce que Cicéron n'avait pas encore obtenu concernant Antoine.

Dans les deux cas, Cicéron exalte ces morts, pour en faire proprement des morts héroïques. Mais dans les deux cas aussi, il doit déployer des ressources argumentatives et rhétoriques particulières pour imposer cette héroïsation, contre une vision divergente de la mort évoquée. S'agissant de Ser. Sulpicius, le débat ne porte pas sur le mérite du défunt, que personne ne conteste, mais sur la qualité de sa mort, héroïque ou non. Cicéron s'oppose à l'interprétation de P. Seruilius Isauricus. Selon ce dernier, on ne devait pas conférer au défunt des honneurs réservés par la tradition du *mos maiorum*, selon lui, aux envoyés morts par les armes dans l'accomplissement de leur mission, car ce n'était pas, *stricto sensu*, le cas de Sulpicius (mort de maladie avant d'avoir rempli son devoir): interprétation restrictive, donc, qui précisément nie au défunt le statut de héros. S'agissant de C. Trebonius, l'opposition est beau-

morts contre Antoine; sur la construction d'ensemble de la collection, voir également MANUWALD 2008.

2. Après déclaration (le 2 février 43) de l'état de '*tumultus*', sur rapport de la commission envoyée auprès de d'Antoine qui alors assiégeait D. Brutus à Mutina (Modène), le consul Pansa proposa l'octroi d'honneurs funèbres à Ser. Rutilius Rufus, mort de maladie au cours de sa mission. Il semble que le consul ait proposé l'érection d'une statue équestre dorée. P. Seruilius Isauricus s'opposa à la proposition, au motif que Rutilius était mort de maladie et non pas de mort violente dans l'exercice de sa fonction. En conséquence, il proposa de se limiter à une tombe publique. Dans la *Phil.* 9, Cicéron conteste l'interprétation restrictive de Seruilius Isauricus, et propose tout à la fois une statue de bronze en pied, une tombe publique et des funérailles d'État.
3. Fin 44, la province de Syrie avait été attribuée pour l'année 43 à Dolabella par Antoine, mais cette attribution avait ensuite été annulée par le Sénat (voir *Phil.* 3, et notice de Shackleton Bailey 2009, 175). Dolabella, qui s'était mis en route pour prendre la tête de sa province, fit irruption par surprise dans la province voisine d'Asie, dont il captura, tortura et enfin tua le gouverneur Trebonius, qui avait été un ancien césarien, puis avait participé à l'assassinat de César. À la mi-février 43, lorsque la nouvelle en parvint à Rome, Dolabella fut déclaré '*hostis*', et se tint au sénat un débat sur la conduite de la guerre. L. Iulius Caesar (oncle maternel d'Antoine) proposa l'octroi d'un *imperium extraordinarium* à P. Seruilius Isauricus, qui avait été le prédécesseur de Trebonius en Asie. Q. Fufius Calenus (soutien d'Antoine au Sénat et beau-père du consul Pansa) proposa, quant à lui, que les consuls en charge Pansa et Hirtius se partagent par tirage au sort les provinces d'Asie et de Syrie, une fois levé le siège de Mutina. Dans la 11<sup>ème</sup> *Philippique*, Cicéron fait valoir que la proposition de Iulius Caesar est dangereuse, et se prononce contre le principe de l'*imperium extraordinarium*; d'autre part, il juge la proposition de Fufius Calenus inadaptée à l'urgence de la situation; il propose pour sa part que Cassius, déjà présent en Syrie, soit désigné par le Sénat pour conduire la guerre contre Dolabella avec un *imperium* étendu à l'Asie, à la Bithynie et au Pont, et avec l'aide des dynastes locaux alliés à Rome (les rois de Galatie Deiotarus père et fils).

coup plus radicale, cette fois avec l'intention de Dolabella. En effet, ce dernier avait manifestement voulu infliger à sa victime une mort non seulement atroce, mais surtout infâme, couronnée (si j'ose dire) par la décapitation et l'abandon du cadavre. Au § 9, Cicéron, célèbre la 'grandeur d'âme' (*magnitudo animi*) dont Trebonius avait auparavant fait preuve 'en libérant sa patrie' (*in patria liberanda*). C'est la clé du comportement de Dolabella: Trebonius, ancien césarien, avait compté parmi les meurtriers de César; en le tuant, et de cette manière, Dolabella avait sans doute voulu faire de sa mort le châtement exemplaire d'un ingrat et d'un traître aux yeux des fidèles à la mémoire du dictateur, dans ces régions d'Orient très disputées par les hommes d'Antoine d'un côté, et les troupes de Brutus et de Cassius de l'autre. Dans son discours, Cicéron œuvre à renverser cette infamie en héroïsme, au service de la cause républicaine.

Je propose d'examiner l'articulation des deux pôles de l'héroïsme et de l'infamie dans le traitement de ces morts, en les rapportant à la stratégie plus globale des *Philippiques*.

Dans la 9<sup>ème</sup>, pour défendre le caractère héroïque de la mort de Sulpicius, Cicéron oppose l'esprit à la lettre de la loi (c'est-à-dire ici l'usage qui en tient lieu). Ce qui compte n'est pas la forme particulière de la mort, mais le fait que Sulpicius soit mort en mission. Le cas de Sulpicius ne diffère pas substantiellement de ceux d'envoyés tués au cours de leur mission par le passé, et qui ont pour cela reçu les plus grands honneurs. Sulpicius, parti gravement malade et conscient que l'effort de son entreprise le mènerait à la mort, s'est sacrifié à la cause de la république par obéissance aux ordres du Sénat: il doit donc être considéré comme tombé en service officiel, au même titre que les exemples cités, et mérite donc les mêmes honneurs. L'héroïsation de Sulpicius exalte le dévouement à la république, qui est bien sûr le thème dominant de la rhétorique des *Philippiques* dans leur ensemble, mais aussi, dans l'ordre philosophique, de la morale pratique du *De officiis*, achevé quelques semaines auparavant (début décembre 44)<sup>4</sup>.

Cependant Cicéron veut aussi héroïser officiellement la mort de Sulpicius pour la mettre au service de sa stratégie contre l'adversaire ultime, Antoine. La nécessité est d'autant plus forte, qu'à l'annonce de l'échec de l'ambassade, Cicéron n'avait pas pu obtenir la déclaration d'un état de guerre, mais seulement de *tumultus*, et qu'Antoine n'a toujours pas été déclaré *hostis* par le Sénat<sup>5</sup>. Cicéron exploite donc la mort de Sulpicius pour noircir au maximum la figure d'Antoine. Cicéron réalise ainsi plusieurs objectifs en même temps: il fait de Sulpicius un héros tombé en mission, analogue aux exemples cités d'envoyés tués par l'ennemi; mais pour que cela fasse sens,

4. Sur les interrelations entre l'engagement politique et la réflexion philosophique après la mort de César, voir par exemple deux études suggestives: LONG 1995 et VAN DER BLOM 2003.
5. Cette déclaration interviendra vers le 26 avril 43, sur la nouvelle de la défaite d'Antoine devant Mutina, quelques jours après la 14<sup>ème</sup> *Philippique*, la dernière conservée.

il faut qu'il y ait un ennemi, et que cet ennemi l'ait tué: ce ne peut être qu'Antoine.

La rhétorique du discours présente ici un parallèle remarquable avec la réflexion philosophique de cette période. L'accusation lancée contre Antoine repose en effet sur la théorie de la cause exposée en détail dans le *De fato* (§ 41), rédigé dans les mois précédents (dans le courant de l'année 44, après les ides de mars)<sup>6</sup>. Cette théorie, attribuée au stoïcien Chrysippe, distingue la cause primaire, cause principale d'une action, de la cause prochaine qui n'est qu'un élément déclencheur: ainsi le cylindre roule-t-il principalement du fait de sa rotondité, et accessoirement du fait de la poussée qui le met en mouvement<sup>7</sup>. Selon ce principe, Antoine était la raison d'être de l'ambassade, qui a coûté la vie à Sulpicius; c'est donc lui la cause primaire de la mort de ce dernier: au bout du compte, donc, Antoine a tué Sulpicius: «car a donné la mort celui qui a été cause de la mort»<sup>8</sup>. Dès lors, Antoine se trouve *de facto* en position d'*hostis*, meurtrier d'un envoyé du Sénat.

Cependant, dans le même discours, Cicéron offre aussi une interprétation alternative, audacieuse, qui déplace la responsabilité: le Sénat lui-même pourrait être aussi la cause de la mort de Sulpicius, car c'est lui qui a commissionné, donc causé, la délégation auprès d'Antoine qui aura pour effet la mort de Sulpicius. Aux § 8-10, comme on le verra plus loin, Cicéron avance cet argument, pour inviter les sénateurs à rendre à Sulpicius la vie dont ils l'ont privé, par des honneurs qui l'immortalisent.

La double application possible de la théorie de la cause, ciblant soit Antoine soit le Sénat, exalte de façon complémentaire les deux visages héroïques de la mort de Sulpicius: victime de l'ennemi si la cause de sa mort est Antoine; sacrifié volontaire à la république, si la cause est le Sénat. Mais cette seconde interprétation n'innocente pas Antoine: il demeure l'*hostis* auquel le Sénat a envoyé Sulpicius, qui en est mort.

D'autre part, l'héroïsation posthume de Sulpicius est parallèle à la fabrication contemporaine d'un nouveau héros en la personne d'Octave. De fait, les *Philippiques* s'efforcent de résoudre la contradiction entre, d'une part, l'identité même d'Octave, son lien de filiation adoptive avec César et sa propre revendication de l'héritage de son père adoptif, et, d'autre part, la nécessité de le reconnaître comme le défenseur de la cause républicaine et le principal chef militaire du parti sénatorial. Cicéron emploie à cette fin deux ressources conceptuelles, une conception particulière de la *pietas*, et une théorie du bienfait et de la récompense<sup>9</sup>. Or les deux, comme on le verra, sont déjà à l'œuvre dans l'évocation de la mort de Sulpicius.

Le premier point est la notion de *pietas*, que les *Philippiques* construisent

6. Sur ce traité, voir notamment le volume d'études édité par MASO 2012 et l'édition avec traduction et commentaire MASO 2014.

7. Sur cette théorie, voir la synthèse de FREDE 2003, 187-200.

8. *Phil.* 9, 7: *Is enim profecto mortem attulit, qui causa mortis fuit.*

9. J'ai développé plus en détail ce point dans PROST (à paraître).

exactement sur le modèle de la notion de *gloria* dans le *De officiis*: ce traité oppose à la gloire dangereuse, mobile du crime par désir de toute-puissance, la *uera gloria*, respectueuse du droit et de la tradition républicaine, qui réalise l'aspiration à la grandeur au service du bien commun, et non pas contre lui<sup>10</sup>. Suivant cette idée, dans les dernières *Philippiques* (*Phil.* 13, 46), Octave ne se laisse pas entraîner à nuire à la république par une *pietas* vicieuse envers la mémoire du tyran défunt; au contraire «il comprend que la plus grande piété est contenue dans la conservation de la patrie»<sup>11</sup>.

La seconde ressource est liée à la première, il s'agit du principe de la récompense qu'appelle le bienfait accordé à la république par le pieux Octave. Ce principe illustre la dynamique sociale préconisée aussi dans le *De officiis*. Dans ce traité, la *beneficentia* est un devoir pour les puissants, mais les bénéficiaires de leur libéralité les en récompensent en accroissant leur grandeur, selon un mécanisme de cercle vertueux<sup>12</sup>. Dans les *Philippiques*, Cicéron appelle dans le même sens le Sénat à récompenser Octave de son engagement par des *honores* qui combleront sa légitime ambition et l'attacheront plus étroitement encore à la cause républicaine<sup>13</sup>.

Or, la 9<sup>ème</sup> *Philippique* contient des axes de réflexion analogues.

(1) Ainsi, la *pietas* y occupe une place essentielle. Il s'agit en l'occurrence de la *pietas* du fils de Sulpicius, *pietas* qui, dit Cicéron (§ 12), «paraîtra avoir compté pour beaucoup dans les honneurs rendus à son père»<sup>14</sup>. Ce fils est d'abord la vivante image du caractère et des vertus de son père (*effigiem morum suorum, uirtutis, constantiae, pietatis, ingeni*), le monument plus éclatant qu'aucun autre (*monumentum clarius*) qu'on puisse dresser à sa mémoire. Ensuite, cet effet de duplication par reflet aboutit à une sorte de renversement par lequel père et fils tendent à échanger leurs places, puisque «personne n'a jamais pleuré la mort d'un fils unique davantage que ce fils n'a pleuré celle de son père»<sup>15</sup>. Or, de façon remarquable, un déplacement analogue, renversant l'ordre naturel des âges, se produira s'agissant d'Octave dans la 13<sup>ème</sup> *Philippique*, dans un passage où Cicéron répond à Antoine (§ 24): Antoine avait qualifié Octave de '*puer*'; Cicéron lui répond qu'Octave est «non seulement un homme fait (*uir*), mais un homme d'un très grand courage (*fortissimus uir*)»; Antoine avait appelé le défunt César 'père de la patrie' (*patriae parens*): Cicéron, lui, tient son fils adoptif Octave ('*Caesar filius*') pour 'père plus authentique' (*parens uerior*), puisque c'est à lui que les gens de bien doivent la vie sauve.

Comme les discours ultérieurs célébrant Octave, la 9<sup>ème</sup> *Philippique* exalte

10. Voir LONG 1995, 229-230.

11. *Phil.* 13, 46: (...) *nulla specie paterni nominis nec pietate abductus umquam est et intellegit maximam pietatem conseruatione patriae contineri.*

12. Voir Cic., *Off.* 2, 52-53; PICONE; MARCHESI 2012, xxvi.

13. Voir *Phil.* 3, 3; 5, 49-50; 14, 24-28.

14. *Phil.* 9, 12: *multum etiam ualuisse ad patris honorem pietas filii uidebitur.*

15. *Phil.* 9, 12: *Est autem ita adfectus, ut nemo umquam unici filii mortem magis doluerit, quam ille maeret patris.*

une *pietas* parfaite, essentiellement vertueuse, ici incarnée par le fils du défunt devant la dépouille héroïque de son père, et plus tard manifestée par Octave dans son souci exclusif de la conservation de la patrie. Au-delà même, l'héroïsation permet de découvrir, derrière la surface des choses, une vérité paradoxale qui révèle leur essence: le fils pieux est un père par son chagrin, en lui vivant se dresse le plus authentique *monumentum* qui soit à la gloire du défunt; et ainsi plus tard Octave encore enfant sera-t-il 'plus authentique père de la patrie', du fait de sa *pietas* en particulier.

(2) D'autre part, la 9<sup>ème</sup> *Philippique* applique au contexte posthume la même théorie du bienfait et de la récompense qui vaudra pour Octave. Dans les deux cas il s'agit d'attribuer les *honores* prévus par le *mos* pour récompenser le dévouement à la cause républicaine. Même le caractère posthume est dépassé par le mouvement d'héroïsation. En effet, comme l'explique le § 10, «la vie des morts réside dans la mémoire des vivants»<sup>16</sup>. Cicéron appelle donc les sénateurs à 'rendre la vie' à Sulpicius, par des honneurs héroïques qui lui conféreront l'immortalité (*immortalitas*)<sup>17</sup>. Ainsi (§ 4) «les anciens ont donné à ceux qui étaient morts pour la république un souvenir pérenne en échange de leur vie écourtée»<sup>18</sup>. De la sorte, l'exemple de Sulpicius rejoindra ainsi ceux des autres héros morts pour la patrie, comme ceux cités par Cicéron dans son discours<sup>19</sup>.

Les deux thèmes évoqués, celui de la *pietas* et celui du *beneficium*, reparaissent dans la 11<sup>ème</sup> *Philippique*, à propos de la mort de Trebonius. Mais cela se fait en négatif, dans les évocations des deux ennemis, Dolabella en Asie et Antoine en Italie. Par son acte, Dolabella s'est en effet souillé d'un 'crime impie et parricide contre la patrie' (*nefario patriae parricidio*, § 29): le parricide forme le négatif de la *pietas* du fils de Sulpicius, et l'impiété fait écho à celle de la guerre menée par Antoine, évoquée également dans la 9<sup>ème</sup> *Philippique* comme un '*nefarium bellum*' (§ 15). De fait, en tant que créature d'Antoine, Dolabella a montré ce qui attendait les Romains en cas de victoire de ce dernier: tout ce qu'on peut redouter d'un homme qui (§ 3) «pense que la mort est le châtement imposé par la nature, mais les tourments et les tortures ceux qu'exige la colère. Pour quelle sorte d'ennemi —conclut Cicéron— doit-on tenir un homme par qui, s'il est vainqueur, la mort, à défaut de

16. *Phil.* 9, 10 : *Vita enim mortuorum in memoria est posita uiuorum.*

17. *Phil.* 9, 10 : *Reddite igitur, patres conscripti, ei uitam, cui ademistis. (...) Perficite, ut is quem uos inscii ad mortem misistis, immortalitatem habeat a uobis.*

18. *Phil.* 9, 4 : *Iustus bonos; iis enim maiores nostri, qui ob rem publicam mortem obie-rant, pro breui uita diuturnam memoriam reddiderunt.*

19. D'ailleurs, pour conclure sur le parallèle avec Octave, de façon remarquable, Cicéron salue la compétence particulière de Sulpicius, juriste éminent, comme «un savoir admirable, incroyable et presque divin» (*admirabilis quaedam et incredibilis ac paene diuina [...] scientia*): c'est-à-dire dans les mêmes termes que les mérites d'Octave, dès la première apparition de celui-ci dans les *Philippiques*, en *Phil.* 3, 3 : «une intelligence et une vaillance incroyables, divines» (*incredibili ac diuina quadam mente atque uirtute*).

torture, est comptée pour un bienfait?»<sup>20</sup>. Selon Cicéron donc, de même que chez Dolabella la *pietas* se renverse en *parricidium*, de même de la part d'Antoine, le seul *beneficium* possible est la mort sans torture —parodie monstrueuse de la *clementia* attachée au souvenir de César, et globalement mal vue dans les *Philippiques* comme un privilège de la tyrannie<sup>21</sup>.

Ces renversements s'autorisent de l'opposition qui forme l'axe principal d'argumentation dans le discours: opposition entre d'un côté l'*humanitas* incarnée par Trébonius, et de l'autre l'*immanitas* incarnée par Dolabella et Antoine. L'opposition entre les deux est encore soulignée par les précisions des § 8-10, qui présentent Dolabella comme un être 'qui a perdu tout souvenir des valeurs humaines' (*immemor humanitatis*)<sup>22</sup>, un 'ennemi de la nature et de l'humanité' (*naturae et humanitati inimicus*)<sup>23</sup>. Inversement, l'*humanitas* de Trebonius se marque notamment dans sa capacité à supporter les supplices 'avec courage et patience' (*fortiter et patienter*, § 7), ce qui fait de lui un sage (*sapiens*), correspondant en tous points au type du sage soumis à la torture<sup>24</sup>: figure toute opposée, dans l'ordre moral, à celle du traître assassin que voulait punir par une mort infâme la colère vengeresse des césariens.

À l'inverse, l'acte de Dolabella est décrit comme un renversement négatif de l'héroïsme épique. En effet, les § 5 et 7 évoquent 'l'assaut nocturne contre Smyrne, comme contre une ville ennemie', violant 'par la trahison et le crime' (*perfidia et scelere*) 'les marques trompeuses de bonne intelligence' (*summae benevolentiae falsi indices*), 'en l'absence de tout soupçon de guerre' (*nulla suspicione belli*), puis l'agression contre Trebonius, qui s'était fié à l'apparence (*speciem*) du concitoyen (*ciuis*) masquant en fait l'ennemi public (*hostis*)<sup>25</sup>. Enfin, le § 8 montre Dolabella «exerçant son insatiable cruauté non

20. *Phil.* 11, 3 : (...) *mortem naturae poenam putat esse, iracundiae tormenta atque cruciatum. Qualis igitur hostis habendus est is, a quo uictore si cruciatus absit, mors in beneficii parte numeretur?*

21. Voir ANGEL 2008.

22. Voir *Phil.* 11, 8, citation ci-dessous.

23. *Phil.* 11, 10: *Neque nunc fortasse alienus ab eo essem, nisi ille uobis, nisi moenibus patriae, nisi huic urbi, nisi dis penatibus, nisi aris et focus omnium nostrum, nisi denique naturae et humanitati inuentus esset inimicus.*

24. *Phil.* 11, 7: (...) *quae tulisse illum fortiter et patienter ferunt. Magna laus meoque iudicio omnium maxima. Est enim sapientis, quicquid homini accidere possit, id praemeditari ferendum modice esse, si euenerit. Maioris omnino est consilii prouidere, ne quid tale accidat, animi non minoris fortiter ferre, si euenerit.*

25. *Phil.* 11, 5: *Nulla suspicione belli (quis enim id putaret?) secutae conlocutiones familiarissimae cum Trebonio complexusque summae beniuolentiae falsi indices extiterunt in amore simulato; dexterarum, quae fidei testes esse solebant, sunt perfidia et scelere uiolatae; nocturnus introitus Zmyrnam quasi in hostium urbem, quae est fidissimorum antiquissimorumque sociorum; oppressus Trebonius, si ut ab eo, qui aperte hostis esset, incautus, si ut ab eo, qui ciuis etiam tum speciem haberet, miser; Phil. 11, 7: Ponite igitur ante oculos, patres conscripti, miseram illam quidem et flebilem speciem, sed ad incitandos nostros animos necessariam, nocturnum impetum in urbem Asiae clarissimam, inruptionem armorum in Treboni domum, cum miser ille prius latronum gladios uideret, quam, quae res esset audisset, furentis introitum Dolabellae, uocem impuram atque os illud infame, uincla, uerbera, eculeum, tortorem carneficemque Samiarium (...).*

seulement contre le vivant, mais même contre le mort, déchirant et mutilant son cadavre, repaissant son regard à défaut de pouvoir repaître son âme<sup>26</sup>, et à cette image s'ajoute la mention de la colère (*iracundia*) comme mobile de la cruauté d'Antoine dont Dolabella en ses œuvres est l'image (*imago*, § 6). Or, tout cet ensemble narratif et descriptif s'impose comme une réécriture sinistre à la fois de la chute de Troie, de la mise à mort de Priam, et de l'acharnement d'Achille contre le cadavre d'Hector. Dans cette réécriture, tous les éléments de justification guerrière et de grandeur héroïque qui étaient présents dans le mythe (l'exaspération d'un état de guerre interminable; la prise par la ruse d'une ville ennemie autrement imprenable; le deuil d'Achille, vainqueur d'Hector en combat singulier) – tous ces éléments se renversent en atroce violence gratuite d'une bête assoiffée de sang, n'ayant d'intelligence humaine que pour tromper l'innocence et trahir la confiance d'un compatriote, et frapper lâchement par surprise. Dolabella a pu vouloir se projeter en héros épique: à la fois nouvel Achille, nouvel Ulysse et nouveau Néoptolème, preneur de ville asiatique (Smyrne, *urbem Asiae clarissimam* [§ 5], en guise de Troie), héros en guerre contre l'ennemi (les tyrannicides en Troyens) et vengeur ivre de colère d'un défunt chéri (César en guise de Patrocle). En tout cas Cicéron suggère cette construction, pour la détruire radicalement. La violence de Dolabella n'est que celle de l'*immanitas*. Dolabella voulait marquer d'infamie sa victime par la forme donnée à sa mort: cette infamie retombe sur le meurtrier, exhibant 'sa face infâme' ('*os infame*', § 7). *A contrario*, l'héroïsme véritable de Trebonius s'impose: cet héroïsme n'est ni épique (comme celui que singeait Dolabella), ni patriotique comme celui de Sulpicius dans la 9<sup>ème</sup> *Philippique*, mais l'héroïsme éthique de la sagesse mise à l'épreuve. Cependant, pour être pleinement utile à la stratégie politique de Cicéron, la mort de Trebonius ne doit pas s'isoler dans la splendeur de cet héroïsme philosophique. Cicéron double ainsi l'héroïsme exemplaire de la victime, de la monstruosité exemplaire de l'acte commis. Car cet acte trahit aux yeux de tous les vices des adversaires de Cicéron, Antoine et les siens. À plusieurs reprises, le discours donne à la mort de Trebonius une valeur de prémonition pour les Romains en Italie. Dolabella offre 'l'image de la cruauté de Marc Antoine' (§ 6, *imaginem M. Antoni crudelitatis*) —en cela miroir négatif du fils de Sulpicius *effigies* des vertus et de la *pietas* de son père— et son acharnement contre Trebonius préfigure celui d'Antoine contre les honnêtes gens de Rome (§ 2). Par ce drame, dit Cicéron au § 5, «la Fortune a voulu que nous apprenions par l'exemple ce que doivent craindre les vaincus»<sup>27</sup>. La 9<sup>ème</sup> et la 11<sup>ème</sup> *Philippique* se rejoignent sur ce terrain. En effet, dans la 9<sup>ème</sup>, la mort de Sulpicius est elle-même exemplaire, mais une valeur politique de témoignage

26. *Phil.* 11, 8: *Ac Dolabella quidem tam fuit immemor humanitatis (quamquam eius numquam particeps fuit), ut suam insatiabilem crudelitatem exercuerit non solum in uiuo, sed etiam in mortuo, atque in eius corpore lacerando atque uexando, cum animum satiare non posset, oculos pauerit suos.*

27. *Phil.* 11, 5: *Ex quo nimirum documentum nos capere fortuna uoluit, quid esset uictis extimescendum.*



et d'enseignement est aussi conférée aux *honores* dus au défunt, en l'occurrence la statue et la tombe publique proposées par Cicéron. Et cela, selon plusieurs points de vue: au § 11, la statue sera pour la mémoire de Sulpicius 'le témoin d'une mort honorable' (*mortis honestae testis*), et en même temps 'un monument de la reconnaissance du Sénat' (*monumentum grati senatus*)<sup>28</sup>. D'autre part, au § 7, «la statue elle-même sera le témoin de ce que la guerre a été si dure que la mort d'un envoyé a mérité le souvenir d'une marque d'honneur»<sup>29</sup>. Et en outre, au § 15, par la statue et la tombe publique «sera marquée l'audace criminelle de Marc Antoine menant une guerre impie»<sup>30</sup>: comme l'implique le registre de la *nota*, cette marque est précisément marque d'infamie, surtout émanant de l'autorité du Sénat. Cicéron conclut: «par ces honneurs rendus à Ser. Sulpicius demeurera éternel le témoignage du fait qu'Antoine a répudié et rejeté la mission»<sup>31</sup>.

Pour conclure à mon tour, beaucoup de liens se tissent entre les deux discours, autour des valeurs de l'héroïsme et de l'infamie, appliquées aux deux morts pourtant si différentes. Ce qui justifie en large part ces affinités est le point focal, unificateur de l'ensemble des *Philippiques*, la lutte contre Antoine, dont la figure domine tout: dans la 9<sup>ème</sup>, comme véritable cause de la mort de Sulpicius, et comme objet des témoignages que doivent porter les honneurs conférés à ce dernier; dans la 11<sup>ème</sup>, comme modèle dont Dolabella n'est que la sanglante image; et conséquemment comme objet de la mise en garde offerte par la Fortune à Rome sur son destin possible. Cicéron héroïse ces deux morts grâce à deux paradigmes complémentaires: pour Sulpicius, l'héroïsme du dévouement républicain selon l'esprit du *mos maiorum*; pour Trebonius, l'héroïsme de la sagesse proprement philosophique, suivant les modèles éthiques hellénistiques. Cette héroïsation se construit contre deux écueils: pour Sulpicius, celui d'une banalisation qui, sans méconnaître son mérite, nie précisément son héroïsme; pour Trebonius, celui de l'infamie dont son meurtrier voulait couvrir sa mort. Dans les deux cas, la construction du héros permet à Cicéron de rejeter l'infamie sur ses ennemis: dans la 9<sup>ème</sup> *Philippique*, par la théorie de la cause qui fait d'Antoine le meurtrier de Sulpicius dans l'exercice de sa mission; dans la 11<sup>ème</sup> *Philippique*, par le renversement du modèle épique qui fait ressortir toute l'infamie de l'acte de Dolabella. Mais au bout du compte, l'héroïsme comme l'infamie se résorbent dans l'unité d'une valeur de signe, de témoignage (*testis, testimonium*): signe et témoignage d'une guerre qui est bien cela, un *bellum*, contre un ennemi, *hostis*, que le Sénat se refuse encore à reconnaître comme tel. Cette déclara-

28. *Phil.* 11, 11: *Haec enim statua mortis honestae testis erit, illa memoria uitae glorio-sae, ut hoc magis monumentum grati senatus quam clari uiri futurum sit.*

29. *Phil.* 11, 7: *Erit enim statua ipsa testis bellum tam graue fuisse, ut legati interitus honoris memoriam consecutus sit.*

30. *Phil.* 11, 15: *Notetur etiam M. Antoni nefarium bellum gerentis scelerata audacia.*

31. *Phil.* 11, 15: *His enim honoribus habitis Ser. Sulpicio repudiatæ reiectaeque legationis ab Antonio manebit testificatio sempiterna.*

tion, Cicéron ne l'obtiendra que fin avril 43, plusieurs jours après avoir prononcé la 14<sup>ème</sup> *Philippique*, pour nous la dernière conservée. Le traitement des morts de Sulpicius et de Trebonius montre bien comment, dans le parcours des *Philippiques* jusqu'à ce point, tout est subordonné à cette fin, tout doit prendre sens comme signe de ce fait.

## BIBLIOGRAPHIE

- N. ANGEL 2008, «*Clementia and Beneficium in the Second Philippic*», in T. STEVENSON; M. WILSON (edd.), *Cicero's Philippics. History, Rhetoric and Ideology*, Auckland, pp. 114-130.
- D. FREDE 2003, «Stoic Determinism», in *The Cambridge Companion to the Stoics*, B. INWOOD (ed.), Cambridge, pp. 179-205.
- A. A. LONG 1995, «Cicero's Politics in *De officiis*», in *Justice and Generosity. Studies in Hellenistic Social and Political Philosophy*, A. LAKS; M. SCHOFIELD (edd.), Cambridge, pp. 213-40 (repris dans A. A. LONG 2006, *From Epicurus to Epictetus. Studies in Hellenistic and Roman Philosophy*, Oxford, pp. 307-334).
- G. MANUWALD 2007, *Cicero, «Philippics» 3-9. Edited with Introduction, Translation and Commentary. Volume 1: Introduction, Text and Translation, References and Indexes. Volume 2: Commentary*, Berlin.
- G. MANUWALD G. 2008, «Cicero versus Antonius: On the Structure and Construction of the *Philippic* Collection», in T. STEVENSON; M. WILSON (edd.), *Cicero's Philippics. History, Rhetoric and Ideology*, Auckland, pp. 39-61.
- S. MASO (ed.) 2012, *Cicerone, De Fato. Seminario Internazionale Venezia 10-12 luglio 2006*, Venezia.
- S. MASO 2014, *Cicerone, Il fato. Introduzione, edizione, traduzione e commento di S. Maso*, Roma.
- G. PICONE; R. R. MARCHESE 2012, *Cicerone. Quel che è giusto fare, Testo latino a fronte*, Torino.
- F. PROST, à paraître, «Cicéron face à Octave: aspects philosophiques», article à paraître dans les actes du colloque international *Grécia e Roma no Século de Augusto, xxvii Semana de Estudos Clássicos*, Universidade Federal do Ceará (Brasil), 3-5 septembre 2014, publication prévue dans la revue électronique *Classica Digitalia*.
- J. T. RAMSEY 2003, *Cicero, Philippics I-II*, Cambridge.
- D. R. SHACKLETON BAILEY 2009, *Cicero, Philippics. Edited and translated by D. R. Shackleton Bailey, revised by John T. Ramsey and Gesine Manuwald*, Cambridge-London.
- T. STEVENSON; M. WILSON (edd.) 2008, *Cicero's Philippics. History, Rhetoric and Ideology*, Auckland.
- H. VAN DER BLOM 2003, «*Officium and Res Publica. Cicero's Political Role after the Ides of March*», *Classica et Mediaevalia*, 54, pp. 287-319.